

CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE

Entre les soussignés :

Nom : **CHAUMARD**

Prénom : **Pierre-Alain**

Adresse : 49, rue de l'Ermitage 75020 PARIS [tél : 01 43 58 54 54 (entre 18H00 et 20H00) ou portable : 06 128 128 55]

ou Courriel : chomarpa@gmail.com

dénommé le bailleur d'une part ;

et :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

dénommé le locataire d'autre part.

Il a été convenu d'une location saisonnière meublée et équipée, au seul titre d'une résidence provisoire et de plaisance, pour la période suivante :

du...../...../.....

au...../...../.....

Adresse de la location : Maison périgourdine de 160 m², composée de 7 pièces avec grandes terrasses et piscine dans une propriété privative non close de 3 ha, surplombant la vallée de la Dordogne, au Roc de l'Espérit à MONTCARET (Dordogne)

Pour une capacité de location de **10 personnes maximum**

Montant du loyer :

charges comprises, (eau, gaz, électricité, téléphone, accès Internet et taxe de

séjour)

y compris le ménage de fin de séjour.

Détail des charges non comprises : un dépassement du forfait téléphone

L'acompte fixé à 25% de la location d'un montant de.....Euros est à verser par le locataire au titre de la réservation, lors du présent contrat. Cet acompte « bloque » la réservation.

Le solde de la location, ou ce qui découlera du formulaire de réservation qui précisera votre demande, acompte déduit, d'un montant de Euros sera versé 1 mois minimum avant le début de la location, soit avant le.....

Passé ce délai, l'acompte étant conservé par le bailleur, le bien en location pourra être reloué à des tiers.

Outre le montant du loyer de la location, une somme de **1000 Euros** pour l'habitation et de **150 Euros** pour le ménage sera versée par le locataire lors de son entrée dans les lieux, à titre de dépôt de garantie.

Ces cautions seront restituées à la fin du séjour, déductions faites des dégâts éventuels constatés lors de la visite obligatoire de la fin du séjour, ou d'une malpropreté importante nécessitant une action supplémentaire de ménage.

Le présent contrat est établi en double exemplaire pour chacune des parties, après avoir pris connaissance des conditions de location, du descriptif du bien loué, du formulaire de réservation dûment rempli et réexpédié et du plan d'accès.

(tous ces documents son disponibles et téléchargeables sur le site informatique du bailleur)

Fait à le/...../.....

Le Bailleur

Le Locataire

(faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)